

Formation qualifiante Sport sur Prescription médicale – PEPS 1



Cette formation sport sur prescription médicale - Prescription d'Exercice Physique pour la Santé est une formation qualifiante. L'éducateur sportif sera amené à encadrer des activités avec un public à besoins spécifiques, disposant d'une prescription médicale d'activité physique.

DATES : 22 au 25 avril 2025 (4 jours)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Cette formation complémentaire pour les éducateurs sportifs vise à développer le sport santé et l'accueil des pratiquants dans le cadre d'une prescription médicale. Elle a pour but de sensibiliser à la lutte contre la sédentarité, l'inactivité physique et la perte d'autonomie.

LES OBJECTIFS ET LE CONTENU DE LA FORMATION

Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du patient

- Connaissance de la réglementation
- Connaissance de l'environnement (Plans nationaux, ARS...)
- Les principes du sport santé
- Appréhender les différentes préventions
- Connaissances des affections longues durées
- Savoir utiliser des tests d'évaluation de la condition physique
- Savoir évaluer : motivation, niveau d'aptitude physique

Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique

- Mettre en œuvre une pratique Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive
- Savoir opérer les adaptations simples sur les APS dans un objectif de tolérance et d'autonomie
- Évaluer les progrès, entretenir la motivation des pratiquants
- Savoir transformer les APS pour les enseigner en tenant compte des limitations des personnes
- Savoir évaluer les séances pédagogiques au moyen d'outils adaptés aux déficits des patients et leur tolérance
- Savoir établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs, les patients et identifier les déterminants des succès et des échecs des personnes.

Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique

- Actualisation des gestes de premiers secours
- Savoir établir un plan de secours au regard de l'environnement

Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques

- Savoir prendre en compte les inaptitudes partielles définies par le médecin et liées aux capacités, aux risques et complication des maladies chroniques et des maladies rares et au vieillissement
- Être capable d'évaluer le rapport bénéfice/risque de la pratique et aider l'utilisateur à le maîtriser
- Connaître les risques et complications les plus fréquentes de chaque pathologie chronique
- Connaître les mesures générales de préventions
- Détecter les signes d'alerte qui imposent d'arrêter l'activité et assurer la bonne conduite à tenir



Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le référent handicap du CDOS 47 – Vincent TRAPEAUX

07.62.48.78.84 - formations.cdos47@franceolympique.com

Pour que la formation soit validée, il faut que le candidat suive et valide l'intégralité du parcours de formation.

LE RYTHME DE FORMATION

- Formation d'une durée de 32 h
- Formation du mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- Alternance théorie / pratique

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

- Être titulaire de l'une des formations relatives au secourisme suivantes en cours de validité : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU 1 ou 2, SST
- Être titulaires d'une certification, délivrée par une fédération sportive agréée ou titulaire d'un diplôme sportif inscrit au RNCP (BEES, CQP, BPJEPS, STAPS).

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Satisfaire aux exigences préalables ci-dessus.
- Retourner le dossier d'inscription complet par mail à l'adresse indiquée en bas de page.
Une fois la complétude du dossier vérifiée, votre entrée en formation vous est communiquée 4 jours maximum avant la formation.

MODALITES D'EVALUATION

- Remise de documents pédagogiques
- Evaluation de fin de formation sous la forme d'un quizz
- Remise d'une attestation de formation

LES + DE LA FORMATION

- Permet d'accueillir des personnes sur prescription médicale
- Alternance de théorie et cas pratiques
- En collaboration avec le SDJES, l'ARS, et L'UFOLEP47
- Validation du Niveau 1 du dispositif PEPS

Nombre de participants

De 08 à 15 personnes

Durée

32h en centre de formation

Inscription

avant le 14 avril 2025

Dates

Du 22 au 25 avril 2025

Frais inscription

40€

Prix

480€

Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne

Vincent TRAPEAUX

07.62.48.78.84 / 05.53.48.32.50

formations.cdos47@franceolympique.com